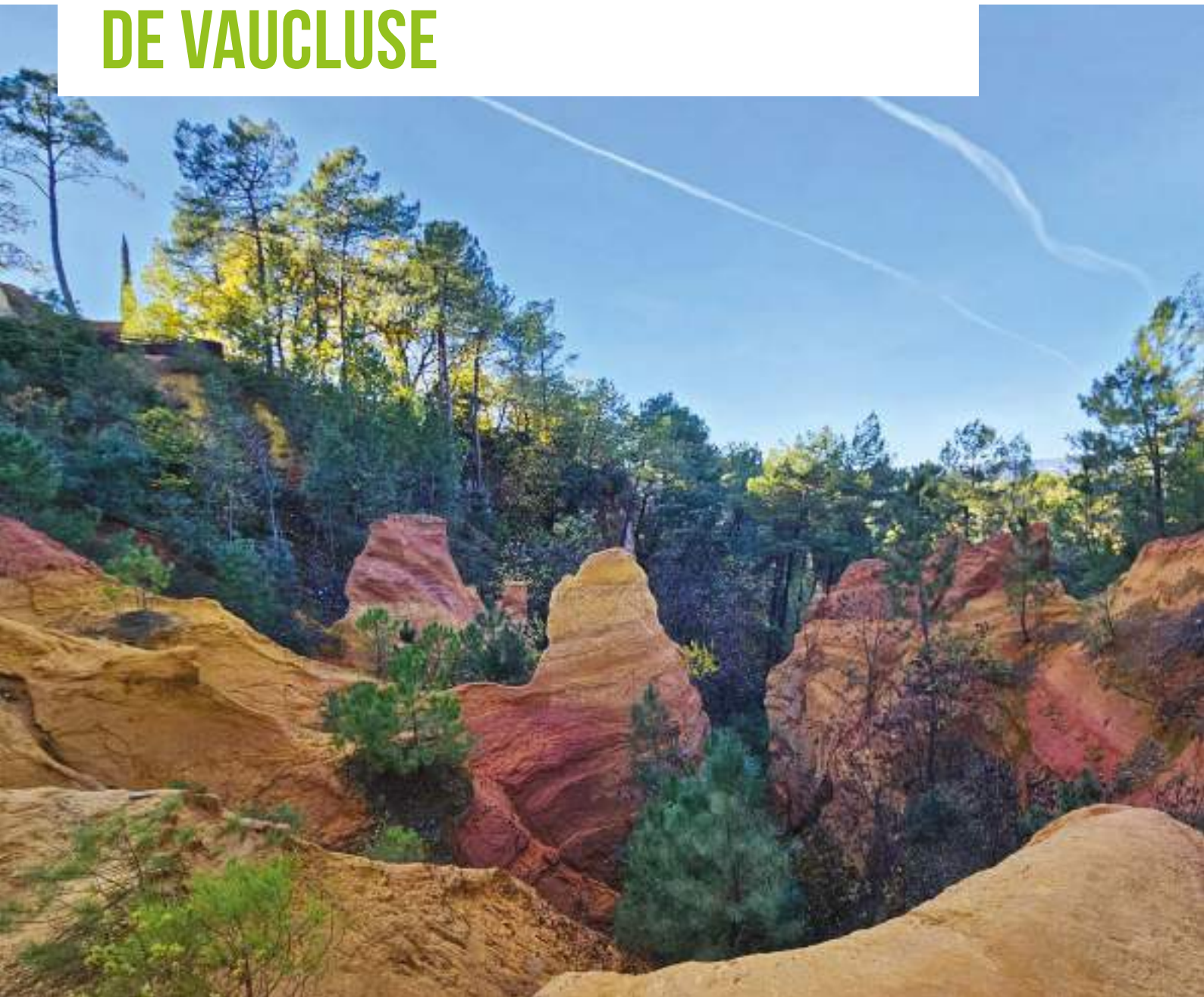


# BILAN D'ACTIVITÉS 2023

## COMMUNES FORESTIÈRES

### DE VAUCLUSE





# SOMMAIRE

<b>LES COMMUNES FORESTIÈRES VOUS REPRÉSENTENT</b> .....	4
La force d'un réseau .....	4
Au niveau départemental.....	6
Au niveau régional .....	7
Au niveau national .....	8
Les rendez-vous marquants en 2023 pour les Communes forestières de Vaucluse .....	9
<b>LES COMMUNES FORESTIÈRES VOUS SENSIBILISENT</b> .....	10
La sensibilisation des élu·e·s .....	10
Des forêts pédagogiques pour les forestiers et élu·e·s de demain .....	11
<b>LES COMMUNES FORESTIÈRES VOUS FORMENT</b> .....	12
La formation : une action phare des Communes forestières .....	12
Former des communes, propriétaires forestiers, face au changement climatique .....	13
Former des maîtres d'ouvrage de bâtiment .....	14
Former les élu·e·s sur leur rôles et responsabilités vis à vis des risques.....	15
<b>LES COMMUNES FORESTIÈRES VOUS ACCOMPAGNENT</b> .....	16
Dans la transition énergétique avec des bâtiments biosourcés et durables.....	16
Dans la maîtrise de votre facture énergétique grâce au bois, énergie stable et compétitive.....	18
Renouveler les forêts pour les adapter au changement climatique .....	20
Intégrer la forêt dans la planification territoriale .....	20
Construire des politiques territoriales.....	21
En 2024, anticipons l'avenir au profit de nos forêts et de la qualité de vie de nos citoyens ! .....	23

# LES COMMUNES FORESTIÈRES VOUS REPRÉSENTENT



## LA FORCE D'UN RÉSEAU

L'association des Communes forestières accompagne les Maires dans l'exercice de leurs responsabilités de propriétaires de forêts communales, d'aménageurs du territoire, de maîtres d'ouvrage de bâtiments et de responsables de la sécurité, pour tous leurs projets liés à la forêt et au bois.

La mobilisation s'effectue à différentes échelles géographiques :

- L'association départementale des Communes forestières de Vaucluse, dont le siège est à Sorgues.
- L'union régionale des Communes forestières en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont le siège est à Gardanne (13).
- La fédération nationale des Communes forestières, dont le siège est à Paris.

### Des valeurs partagées par l'ensemble du réseau :

- Préservation de l'intérêt général des forêts.
- Gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques et privées.
- Rôle central des élus dans la politique forestière territoriale en tant qu'aménageur du territoire.
- Prescripteur bois et propriétaire forestier.
- Rôle de la forêt et du bois pour lutter contre le changement climatique et participer à la transition énergétique des territoires.
- Protection des forêts contre les risques naturels et la préservation des paysages.



## LE MOT DU PRÉSIDENT



Mesdames, Messieurs,  
Chers adhérents,

Notre réseau poursuit son développement. Nous comptons aujourd'hui 51 communes adhérentes dans le département. Je tiens à vous remercier pour votre soutien.

Chaque jour, nous œuvrons au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier, pour une gestion durable de la forêt, partie intégrante du développement de nos territoires.

L'année 2023 a été marquée par le développement de l'association et de nos différents partenariats : Département, Communes, syndicat mixte de SCOT, communautés de communes, PNR Ventoux et Luberon, etc.

Nos forêts sont en partie issues des reboisements des siècles derniers, impulsés par la loi RTM de 1860. Cette loi, relative à la conservation et à la restauration des terrains de montagne, a permis de lutter contre l'érosion, mais également de protéger les habitants et les récoltes.

Dans un contexte où les risques liés au changement climatique s'intensifient, nous devons préserver et protéger nos citoyens, nos espaces forestiers et nos paysages.

Assurer le renouvellement de nos forêts est un enjeu majeur !

Nous nous devons d'être vigilants et d'anticiper les actions à mener.

Plusieurs défis sont à relever :

- Aménager le territoire en intégrant les aspects multifonctionnels de la forêt ;
- Mobiliser nos administrés pour créer une culture du risque ;
- Encourager l'adaptation de nos massifs forestiers au changement climatique ;
- Encourager une gestion durable de nos espaces forestiers publics et privés ;
- Alimenter la filière bois locale pour un usage dans les projets de construction et chauffage des bâtiments, en construction et en rénovation, poussé par la réglementation environnementale 2020.

Au vu des enjeux, un fort taux d'adhésion est nécessaire pour que nous puissions participer activement à la définition des politiques forestières.

C'est à nous, élus locaux, de nous saisir et de nous organiser pour anticiper et gérer au mieux ces enjeux !

**Jean-Pierre Ranchon**  
Président des Communes forestières de Vaucluse

## AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

L'association des Communes forestières de Vaucluse agit au service des élu-e-s et des acteurs forestiers du département, pour garantir une gestion durable de la forêt et des bois.

Les élu-e-s ont un rôle central dans la gestion de la forêt et des bois, c'est pourquoi les Communes forestières les accompagnent :

- dans la prise de décision
- dans la conduite de leur politique forestière
- dans la mise en œuvre de leurs projets.

### L'association des Communes forestières de Vaucluse, c'est :

- ▶ 53 Adhérents, dont 2 EPCI
- ▶ 34 % des communes du département
- ▶ 70 % de la forêt communale
- ▶ 9 Administrateurs élu-e-s

## LES PARTENAIRES

- État
- Région
- Département
- Communautés de communes
- Association des Maires de Vaucluse
- Syndicat mixte forestier de Vaucluse
- ONF
- ADEME
- DRAAF
- Parcs naturels régionaux
- SDIS
- CNPF
- FIBOIS
- Bois des Alpes
- Envirobot BDM
- Professionnels de la filière
- CERPAM

### VOTRE CONTACT

Alice Mongin  
07 48 10 37 92

alice.mongin@communesforestieres.org

## AU NIVEAU RÉGIONAL

Notre union régionale est présidée depuis août 2021 par Jean BACCI, sénateur du Var.

A l'échelle de la région, les Communes forestières œuvrent pour le développement, la valorisation et la préservation du patrimoine forestier, et poursuivent leurs actions de sensibilisation et de mobilisation auprès d'un important réseau d'élu-e-s.

Le conseil d'administration, composé de 12 élu-e-s, s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année 2023. L'implication de cette instance est indispensable, elle permet aux Communes forestières d'identifier les enjeux et les projets des territoires, de les définir et de mettre en œuvre la stratégie et l'accompagnement qui en découlent.

Les membres du conseil d'administration sont également présents dans les commissions départementales, dans les instances régionales et nationales des Communes forestières.

Depuis plusieurs années, l'association des Communes forestières est un partenaire privilégié de la Région Sud. Ce partenariat repose sur une convention triennale basée sur une volonté conjointe de contribuer à l'ambition régionale d'un aménagement du territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur harmonieux, compétitif et qui valorise et protège ses espaces forestiers.

- ▶ **614 Adhérents au réseau régional !**
- ▶ dont 592 Communes, 19 EPCI, 1 Métropole, 2 Départements.
- ▶ + 23 adhérents en 1 an
- ▶ 62 % des communes de la région
- ▶ 12 Administrateurs élu-e-s

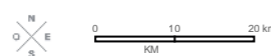
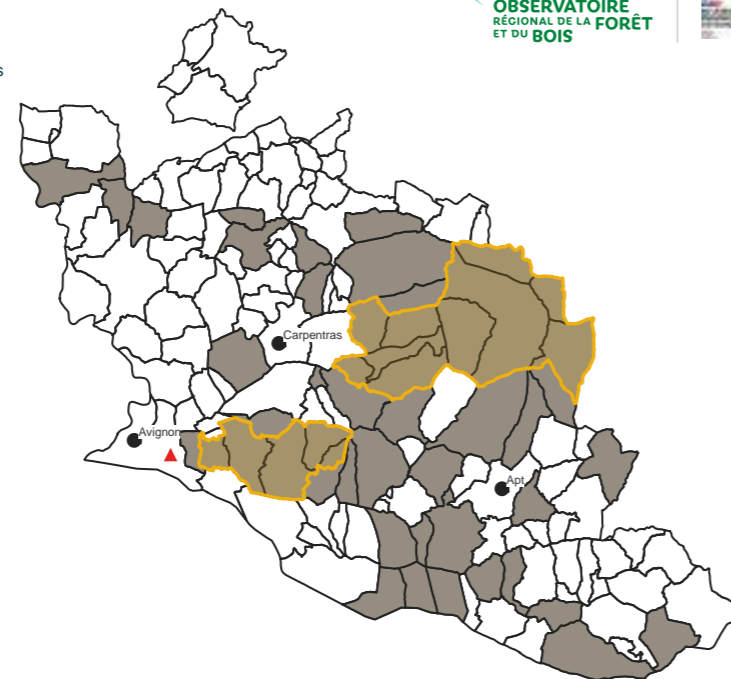
### COMMUNES FORESTIÈRES Adhérents aux Communes Forestières de Vaucluse en 2023

53 adhérents, dont :  
51 communes soit 1/3 des communes  
2 intercommunalités



- #### COMMUNES
- Adhérentes aux Communes forestières
  - EPCI adhérent
  - Département adhérent

- #### BUREAUX
- ▲ Sièges départementaux des Communes forestières
  - Sièges des Communes forestières PACA



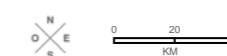
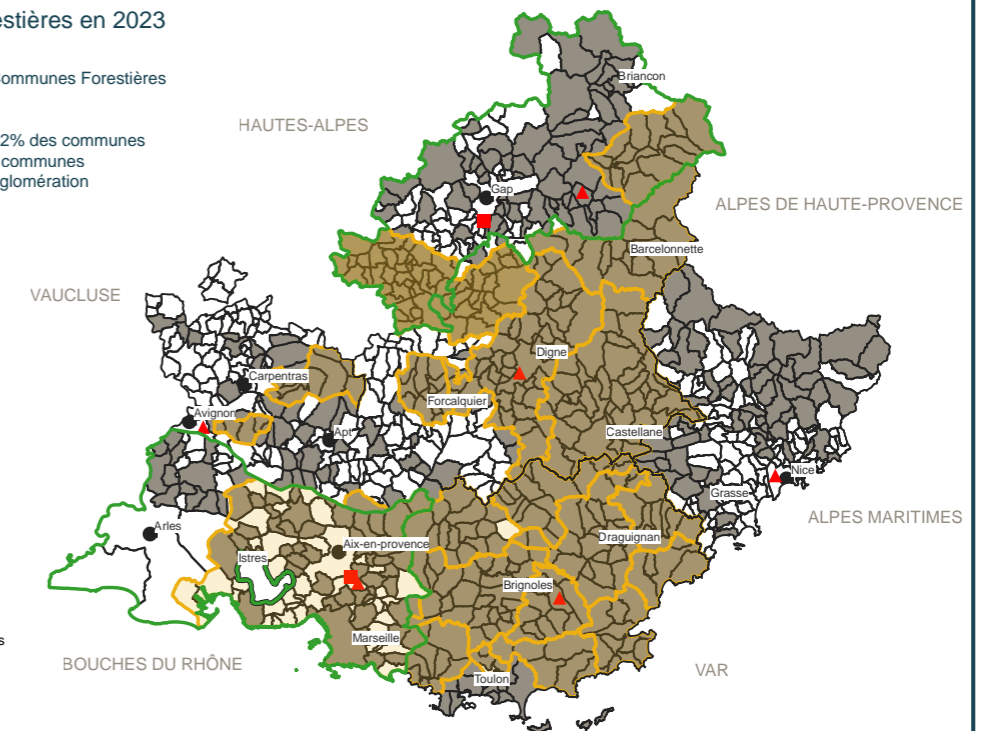
Sources : BD Topo® - © IGN, PFAR PACA n°8410, Communes forestières PACA, 2022 • Réalisation : Communes forestières PACA, 01/2024 • www.ofme.org

### LES COMMUNES FORESTIÈRES DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR Adhérents aux Communes Forestières en 2023

614 adhérents aux Communes Forestières  
Dont :  
592 communes soit 62% des communes  
14 Communautés de communes  
5 Communautés d'agglomération  
1 Métropole  
2 Départements

- #### COMMUNES
- Adhérentes aux Communes forestières
  - Départements adhérents
  - EPCI adhérents

- #### BUREAUX
- ▲ Sièges départementaux des Communes forestières
  - Sièges des Communes forestières PACA



## AU NIVEAU NATIONAL

La fédération nationale des Communes forestières vise à :

- influencer la politique forestière nationale ;
- développer des actions nationales qui se déclinent dans les régions ;
- défendre l'intérêt des communes propriétaires et à négocier le partenariat Communes forestières – ONF.

En 2023, le Président de la fédération nationale, Dominique Jarlier, a œuvré en lien direct avec le Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, la Directrice générale de l'ONF ainsi qu'avec les instances interprofessionnelles de la filière bois.

Dominique JARLIER a annoncé sa démission en décembre 2023. Philippe CANOT, Vice-Président de la Fédération a été élu Président de la Fédération nationale le 26 février dernier.

### La fédération nationale des Communes forestières c'est :

- ▶ Plus de 6 000 adhérents.
- ▶ 15 000 collectivités représentées
- ▶ 58 associations départementales et 9 Unions Régionales
- ▶ 70 % de la surface des forêts communales représentées
- ▶ 14 élu·e·s au bureau national et 800 élu·e·s administrateurs locaux

### Les événements marquants en 2023

- La fédération nationale des Communes forestières a fêté ses 90 ans.
- Le programme « Dans 1000 communes la forêt fait école » s'est particulièrement développé cette année. Le premier rassemblement de forêts pédagogiques en France a eu lieu le 10 octobre dans le massif des Landes de Gascogne. Près de 400 élèves et élus ont participé à des ateliers animés notamment par les Communes forestières, l'Office national des forêts (ONF), le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).
- La fédération nationale des Communes forestières est partenaire de la campagne d'information sur les obligations légales de débroussaillage relancée en novembre 2023 en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.
- Les Communes forestières sont mobilisées dans les groupes de travail ONF-Communes forestières (régime forestier, aménagement forestier... ) mis en œuvre dans le cadre de la convention de partenariat. Concernant le groupe de travail sur l'application du régime forestier, l'association se mobilise afin de définir clairement les conditions d'entrée et de sortie du régime forestier avec pour enjeux la gestion durable des espaces forestiers et la mobilisation des bois.

## LES RENDEZ-VOUS MARQUANTS EN 2023 DES COMMUNES FORESTIÈRES DE VAUCLUSE

### ● 9 février

Colloque au Sénat « l'appel de la forêt » : s'engager pour nos forêts communales.

### ● 6 mars

Participation au martelage par l'ONF dans la cédraie de Ménerbes avec Dominique Santoni, Présidente du conseil départemental de Vaucluse.

### ● 7 avril

1<sup>ère</sup> rencontre annuelle de la Commission Régionale de la Forêt Communale qui réunit à Gardanne (13) les Communes forestières et l'ONF sur le sujet des ventes de bois.

### ● 2 juin

Rencontre sur le thème « Contre le changement climatique, passez au bois énergie » organisée par BoiSynergie Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### ● 8 juin

Assemblée Générale des Communes forestières de Vaucluse à Sault.

### ● 4 juillet

Congrès de la Fédération Nationale des Communes Forestières dans les Ardennes.

### ● 17 juillet

2<sup>ème</sup> rencontre annuelle de la Commission Régionale de la Forêt Communale qui réunit les Communes forestières et l'ONF sur le sujet des ventes de bois.

### ● 10 octobre

Rencontre de l'Observatoire régional de la forêt et du bois sur le thème « S'assurer de l'avenir de la forêt en l'intégrant aux documents d'urbanisme ».

### ● 18 octobre

Intervention lors d'un séminaire « Climat, Energie, Risques, Biodiversité, Paysages... Quels sont les enjeux de la forêt sur notre territoire ? » pour le SCoT Cavailon-Coustellet-Isle-sur-la-Sorgue.

### ● 13 novembre

Convention annuelle des Maires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à Marseille.

### ● 16 novembre

Salon des Maires de Vaucluse à Monteux.



### ● 17 novembre

3<sup>ème</sup> rencontre annuelle de la Commission Régionale de la Forêt Communale qui réunit à Gardanne (13) les Communes forestières et l'ONF sur le sujet des ventes de bois.

### ● Du 21 au 23 novembre

Salon des Maires national à Paris.

### ● 8 décembre

Rencontre des élu.e.s des Chartes Forestières des Territoires à Gardanne (13) sur le thème « Les territoires, au cœur de la prévention contre les incendies ».

### ● 19 décembre

Rencontres Régionales de la filière forêt-bois organisées par FIBOIS SUD à Marseille (13).



# LES COMMUNES FORESTIÈRES VOUS SENSIBILISENT



## LA SENSIBILISATION DES ÉLU-E-S

Mieux connaître les enjeux, c'est mieux agir et mieux se positionner. C'est pourquoi les Communes forestières mettent à disposition des élu-e-s les connaissances nécessaires à une prise de décision éclairée !

### L'Assemblée Générale – le rendez-vous politique de l'association.

Tenue le 8 juin 2023 à Sault, l'assemblée générale a réuni 23 communes. Le thème « Lutter contre le morcellement forestier » a permis de rappeler que les forêts sont des espaces multifonctionnels, des réservoirs de biodiversité qui assurent la production de bois, la protection contre les risques naturels et l'accueil du public. Le morcellement de la forêt privée constitue un handicap au développement de stratégies forestières. L'amélioration du foncier est donc un enjeu majeur pour le développement d'une gestion sylvicole cohérente avec les enjeux de fréquentation, de sécurité et de mobilisation des bois.

### Les cafés des collectivi'thés – le rendez-vous avec les communes dans les territoires.

Une question, une difficulté, un projet, les élu.e.s s'expriment sur les sujets qui les intéressent.

Le Président et l'équipe technique sont là pour répondre aux questions, apporter des informations ou proposer un accompagnement. L'association organise ces rencontres dans les territoires avec une volonté d'aller au plus proche des préoccupations des élus locaux, variables d'un secteur et d'un contexte forestier à l'autre.

En 2023, 2 cafés des collectivi'thés, réunissant 15 élus, ont été organisés :

- le 14 mars à Murs ;
- le 12 avril à Gigondas.

Les échanges de ces rencontres ont été riches et appréciés des élu.e.s souhaitant aborder différents sujets comme la Défense des Forêts Contre les Incendies, les problèmes rencontrés pour la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage, mais aussi la gestion des espaces forestiers privés, les ventes de bois et les financements disponibles pour les communes.



### Les rendez-vous en EPCI Débroussailler, aménager, financer : une lourde responsabilité

Les Communes forestières sont intervenues lors d'un conseil communautaire de la Communauté de communes de Ventoux Sud afin de partager les responsabilités majeures qu'endossent les élu.e.s vis-à-vis des incendies de forêts (Obligations Légales de Débroussaillage, protection des massifs, évolutions réglementaires, contraintes et difficultés rencontrées) et faire un point sur les actualités et évolutions en cours au regard de la loi du 10 juillet 2023.

### VOTRE CONTACT

Alice Mongin  
07 48 10 37 92

alice.mongin@communesforestieres.org



## DES FORÊTS PÉDAGOGIQUES POUR LES FORESTIERS ET ÉLU-E-S DE DEMAIN

En France, la multifonctionnalité des forêts et sa gestion durable est parfois mal identifiée par le grand public. Ainsi, pour sensibiliser les enfants, mais aussi les enseignants, les parents et les élu-e-s, les Communes forestières ont développé le programme « **Dans 1000 communes la forêt fait école** ».

Le principe de ce dispositif est le suivant : les communes volontaires confient à un groupe d'enfants le suivi de la gestion d'une parcelle de forêt communale. De nombreux outils pédagogiques sont mis à disposition des enseignants et animateurs.

Ces « Forêts pédagogiques » sont un véritable lieu d'apprentissage où se mêlent pédagogie active, expérience par les sens et contact direct avec la nature. Diverses thématiques y sont abordées : gestion forestière, biodiversité, DFCI, changement climatique & crise sanitaire, forêt & société...

**En 2023, les Communes forestières ont développé massivement ce programme en région dans les écoles, centres de loisirs, conseils municipaux de jeunes et comptent désormais 31 communes et 850 enfants engagés.**

### Dans le département de Vaucluse :

- ▶ 1 territoire pilote engagé dans la démarche dans le département : **le PNR du Mont-Ventoux**
- ▶ 3 communes engagées dans le programme
  - 2 centres de loisirs (Caromb et Morières-lès-Avignon)
  - 1 conseil municipal de jeunes (Bédoin)
- ▶ Près de 40 enfants impliqués dans le dispositif sur l'année scolaire 2023-2024

### VOTRE CONTACT

Fanny BUSSIERE  
07 48 13 08 30

fanny.bussiere@communesforestieres.org



### Les projets à l'échelle locale

#### Le centre de loisirs à Morières-lès-Avignon :

**Thématique : Gestion forestière, Filière forêt-bois & DFCI**

A Morières-lès-Avignon on innove ! En effet la commune ne possède pas de forêt communale. Les élu-e-s dotés d'une grande motivation ont donc trouvé un propriétaire privé leur mettant à disposition son terrain pour que les enfants du centre de loisirs puissent sortir en forêt. Les 1<sup>ères</sup> interventions devraient voir le jour au printemps sur la filière forêt-bois (Fibois Sud) et le risque incendie (SDIS 84).

#### Le centre de loisirs à Caromb :

**Thématique : Biodiversité & Gestion forestière**

Les enfants sont sortis une 1<sup>ère</sup> fois pour délimiter leur parcelle et repérer les essences d'arbres, une 2<sup>ème</sup> fois pour collecter des plantes afin de réaliser un herbier. Lors de la 3<sup>ème</sup> sortie le technicien forestier leur a expliqué la gestion forestière. A l'initiative des enfants, ils iront ramasser les déchets hélas nombreux sur la parcelle. D'autres sorties sont prévues au printemps pour découvrir la faune et flore de leur forêt.

#### Le conseil municipal de jeunes à Bédoin :

**Thématiques : Gestion forestière & Citoyenneté**

Les enfants du Conseil municipal de jeunes à Bédoin ont découvert leur parcelle en 2023. Lors d'une visite de la maison forestière les élu.e.s et l'ONF leur ont expliqué le fonctionnement du reboisement. Une belle inauguration a eu lieu en novembre. Au printemps ils bénéficieront d'une nouvelle intervention de l'ONF. Ils ont également pour projet de visiter une scierie et un chalet construit en bois de cèdre dans leur commune.

# LES COMMUNES FORESTIÈRES VOUS FORMENT



## LA FORMATION : UNE ACTION PHARE DES COMMUNES FORESTIÈRES

Les Communes forestières proposent des formations aux élu-e-s.

Elles ont pour objectif :

- d'accompagner les élu-e-s dans l'identification des enjeux sur leur territoire
- de leur apporter les outils pour construire leur stratégie de développement basée sur la forêt et le bois.

Un programme annuel de formations et de visites est proposé dans le département.

De nombreuses thématiques sont balayées : gestion de la forêt communale, aménagement forestier, prévention du risque incendie, construction en bois local, développement du bois énergie...

### En 2023 :

- ▶ 7 sessions réalisées dans le département de Vaucluse
- ▶ 75 participants



### VOTRE CONTACT

Marine OLIVEIRA

07 57 08 16 22

marine.oliveira@communesforestieres.org



## FORMER DES COMMUNES, PROPRIÉTAIRES FORESTIERS, FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique rebat les cartes de la gestion durable des espaces forestiers. La régénération et la diversification des essences en place, la migration assistée des essences implantées plus au Sud et la gestion du stress hydrique sont des enjeux forts des prochaines années.

*Nous construisons aujourd'hui les forêts de demain !*

Pour vous accompagner dans cette tâche ardue, les Communes forestières vous ont proposé en 2023, 3 formations et/ou visites dans le Vaucluse :

« Élu-e-s, assurez la bonne gestion de vos forêts communales pâturées », le 2 février 2023 à Saint-Saturnin-lès-Apt

Intervenants : Communes forestières - ONF - CERPAM

Le Pastoralisme est une composante essentielle de nos territoires. La demande des éleveurs se renforce auprès des collectivités pour mettre en place du pâturage en forêt communale, permettant aux animaux de bénéficier d'une ressource herbacée ombragée. Pour les communes, étendre les parcours dans les espaces boisés répond à des enjeux d'entretien des espaces forestiers, de réduction du risque incendie, de soutien à l'activité agricole...

La mise en place de pratiques sylvopastorales implique que les communes s'assurent de la régénération des forêts communales pâturées en mettant en place une gestion adaptée.



### VOTRE CONTACT

Alice Mongin

07 48 10 37 92

alice.mongin@communesforestieres.org

« Élu-e-s, assurons la pérennité de nos peuplements forestiers grâce à la régénération naturelle » le 22 juin 2023 à Grambois, formation et visite de terrain.

Intervenants : Communes forestières - ONF

Le changement climatique fragilise nos forêts. Sans accompagnement, ces espaces sont amenés à se détériorer et à ne plus remplir leurs rôles : maintien de l'eau et des terres, préservation de la biodiversité, stockage du carbone... sans compter la perte de production de bois et d'attrait récréatif pour nos concitoyens. Pour aider la forêt à se renouveler et assurer ses fonctions, il est nécessaire d'investir dans des travaux, qui assurent sa pérennité et améliorent sa composition et sa valeur.

« Élu-e-s, mettez en place une gestion forestière adaptée au changement climatique », le 5 septembre à Ma-laucène, visite d'une forêt.

Intervenants : Communes forestières - ONF

Les élu-e-s ont un rôle majeur à jouer en s'assurant de la gestion durable de nos forêts.

Afin d'informer et d'accompagner les élu-e-s sur ce sujet d'actualité, les Communes forestières les ont amené à découvrir, à travers la visite d'une forêt, les mesures de gestion forestière qui peuvent être mises en œuvre pour assurer la pérennité du couvert forestier.



## FORMER DES MAÎTRES D'OUVRAGE DE BÂTIMENT

Les communes jouent un rôle d'innovation et de structuration des marchés sur la filière forêt-bois à travers leurs projets de construction, rénovation et chauffage faisant appel aux bois locaux. Le bois a des atouts indéniables, c'est un matériau performant qui permet :

- d'améliorer la qualité environnementale des projets ;
- de faire des économies pour les communes ;
- de développer des emplois dans les territoires.

**Les Communes forestières appuient ces initiatives grâce à un partenariat solide avec la Région, la DRAAF, l'ADEME, le Département de Vaucluse, l'association Bois des Alpes.**

En 2023, 2 formations ont été proposées aux élu·e·s de Vaucluse sur cette thématique.

### « Élu·e·s, comment intégrer la demande en bois local dans les marchés de la construction et quels produits utiliser » le 28 février 2023 à Carpentras

*Intervenants : Communes forestières, la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe)*

Pour les collectivités, la construction ou rénovation en bois local apporte un certain nombre de bénéfices : utilisation d'un matériau performant, local et renouvelable. Les communes sollicitent les Communes forestières et l'association Bois des Alpes pour les aider à mettre en œuvre leur projet, que ce soit dans le cadre des marchés publics ou l'approvisionnement en bois. Cette formation a permis de présenter et de faire des recommandations pour l'intégration de Bois des Alpes dans les constructions publiques. Ces éléments ont été complétés par la présentation de premiers retours d'expériences pour construire avec des essences locales sous-valorisées comme les pins régionaux.



### Voyage d'étude : « De la forêt au réseau de chaleur bois, une filière bois énergie structurée sur le Guillestrois-Queyras » les 16 et 17 octobre 2023 à Réotier et Arvieux (05)

Mettre en place un réseau de chaleur plaquettes forestières, c'est participer à la structuration de toute une filière ! Les élu.e.s des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse ont pu s'en rendre compte lors d'un voyage d'études réalisé dans le nord du département des Hautes-Alpes, leur permettant de parcourir la filière bois énergie, de l'exploitation forestière au tri des bois en fonction de sa qualité. Pour garantir un approvisionnement local, les élu·e·s ont un rôle non négligeable à jouer lors de la commercialisation de leurs bois.



*Voyage d'étude sur le Guillestrois-Queyras (05) « De la forêt au réseau de chaleur bois : coupe en forêt de Ceillac et livraison de plaquettes forestières sur le réseau de chaleur de Guillestre. »*

**VOS CONTACTS**

**Bois Construction : Camille BERTIER**  
07 57 45 63 23  
camille.bertier@communesforestieres.org

**Bois Energie : Pascaline BRIEN**  
07 57 51 13 28  
pascaline.brien@communesforestieres.org

## FORMER LES ÉLU·E·S SUR LEURS RÔLES ET RESPONSABILITÉS VIS À VIS DES RISQUES

Le risque incendie s'intensifie dans le Vaucluse avec une augmentation des surfaces brûlées. Les incendies de l'été 2023 ont particulièrement marqué ce département.

Les Maires sont responsables de la sécurité des citoyens, ils jouent un rôle important dans la prévention du risque incendie, la lutte et le post-incendie.

**Les Communes forestières proposent des formations permettant aux élu·e·s de monter en compétence sur ce sujet à fort enjeu.**

### « Faire face au risque feu de forêt » le 30 novembre 2023 à Velleron.

Cette session, organisée en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires, le SDIS, et le Syndicat Mixte Forestier, a été l'occasion de revenir, avec d'autres acteurs locaux, sur les actions menées dans le département, d'aborder le rôle des élu.e.s dans la défendabilité des territoires, la gestion de crise et la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage vis-à-vis du risque feu de forêt.

**VOTRE CONTACT**  
**Grégory CORNILLAC**  
06 12 23 42 46  
gregory.cornillac@communesforestieres.org



# LES COMMUNES FORESTIÈRES VOUS ACCOMPAGNENT

## DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AVEC DES BÂTIMENTS BIOSOURCÉS ET DURABLES

Prescrire du bois certifié Bois des Alpes et les pins régionaux !

En faisant appel à du bois local dans les constructions et les rénovations de bâtiments, les collectivités font émerger un marché local de la construction bois. Elles optent pour un matériau performant et démontrent la faisabilité de son usage.

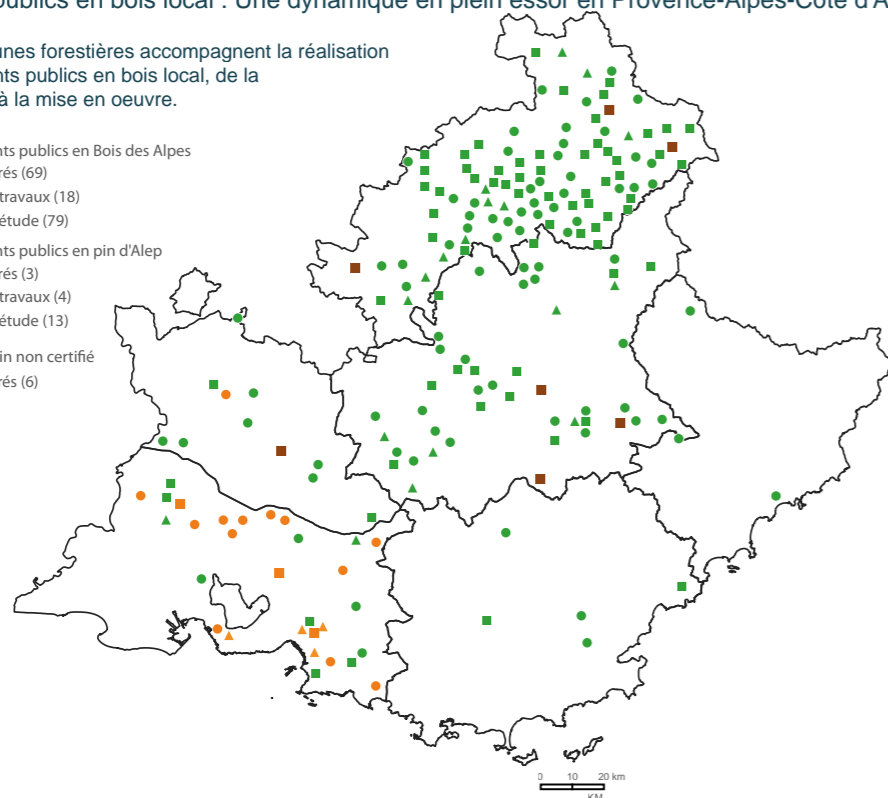
- ▶ 3 bâtiments en Bois des Alpes et 1 bâtiment en Bois alpin dans le Vaucluse.
- ▶ 100 sites d'entreprises certifiées dans le massif alpin et départements limitrophes.



### Bâtiments publics en bois local : Une dynamique en plein essor en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les Communes forestières accompagnent la réalisation des bâtiments publics en bois local, de la conception à la mise en oeuvre.

- Bâtiments publics en Bois des Alpes
- Livrés (69)
  - ▲ En travaux (18)
  - A l'étude (79)
- Bâtiments publics en pin d'Alep
- Livrés (3)
  - ▲ En travaux (4)
  - A l'étude (13)
- Bois alpin non certifié
- Livrés (6)



Sources : BD Topo® - © IGN, PFAIR PACA n°8410, Communes Forestières, 2023 • Réalisation : Communes forestières PACA, 09/2023 • www.ofme.org

Plus de données disponibles sur le site [www.boisdesalpes.net](http://www.boisdesalpes.net), dont la liste des entreprises certifiées.

### En 2023, plusieurs projets ont été suivis :

- ▶ 7 en phase conception ;
- ▶ 3 en phase travaux ;
- ▶ 2 livrés en Bois des Alpes et 1 aménagement extérieur en bois alpin.



Pour aider les collectivités, les Communes forestières sont présentes à chaque étape des projets.

Afin d'encourager le développement du bois local dans la construction, les Communes forestières ont proposé la mise en place de la bonification de la DETR de 10% pour les projets intégrant du Bois des Alpes. En 2023, l'association s'est assurée que cette bonification soit reconduite et a réalisé trois analyses de faisabilité prouvant l'usage possible de Bois des Alpes dans les dossiers déposés.



### Retours d'expériences pour valoriser les pins régionaux en bois d'œuvre :

Le programme FEADER « Les pins, source d'économie et d'emploi sur les territoires » s'est clôturé et a donné lieu à la publication « Valoriser les pins régionaux en bois d'œuvre. Retour d'expérience à destination des collectivités ». Cette publication est disponible sur le site internet des Communes forestières, publication dans laquelle sont exposés des exemples de sylviculture, de constructions, et les développements ou actions en cours.



### Les atouts de la certification Bois des Alpes :

- Une traçabilité garantie
- Un bois certifié PEFC, garantissant la gestion durable de la forêt
- Un bois issu du massif alpin français
- Un bois transformé par les entreprises locales (04-05-06-13-84-83-26-38-74-73-01)

# DANS LA MAÎTRISE DE VOTRE FACTURE ÉNERGÉTIQUE GRÂCE AU BOIS, ÉNERGIE STABLE ET COMPÉTITIVE

## Dans le département du Vaucluse :

- ▶ 50 chaufferies bois (plaquettes forestières).
- ▶ + 2 chaufferies en un an.
- ▶ 32 000 tonnes de plaquettes forestières consommées.
- ▶ 2 fournisseurs bois énergie.

En 2023, le bois énergie est plus que jamais une énergie d'avenir. Avec un prix stable et avantageux, des financements incitatifs et une ressource forestière disponible, les collectivités ont toutes les raisons de passer à cette énergie verte, locale et à prix garanti.

Choisir le bois local pour chauffer les bâtiments des collectivités permet d'amortir la facture énergétique, tout en diminuant l'émission des gaz à effet de serre et en développant l'emploi local. Les communes ont été précurseurs sur ces investissements.

**Après plus de 20 ans d'actions des Communes forestières et des communes, la filière bois énergie est aujourd'hui structurée.**

## Les atouts de la charte qualité bois déchiqueté :

- ▶ Un combustible contrôlé sur sa qualité granulométrique et sur son humidité.
- ▶ Des analyses à la demande des maîtres d'ouvrage.
- ▶ Un cadre d'échange neutre en cas de difficulté avec son fournisseur bois déchiqueté.



## La Mission Régionale Bois Energie devient **BoiSynergie**.

Si ce sont bien les Communes forestières qui ont initié le bois énergie, au début des années 2000, quand peu y croyaient, désormais de nombreux partenaires locaux et territoriaux relaient la politique de développement du bois énergie que mènent ensemble l'ADEME, la Région Sud, la DRAAF et les Communes forestières. Ce partenariat inédit, aussi fort qu'ancien a évolué dans son identité pour être plus lisible, renforçant la coordination et synergie entre les partenaires, les syndicats d'énergie, les Communautés de communes et les communes, pour garantir le développement cohérent du bois énergie en région.



## Deux évènements marquants en 2023 :

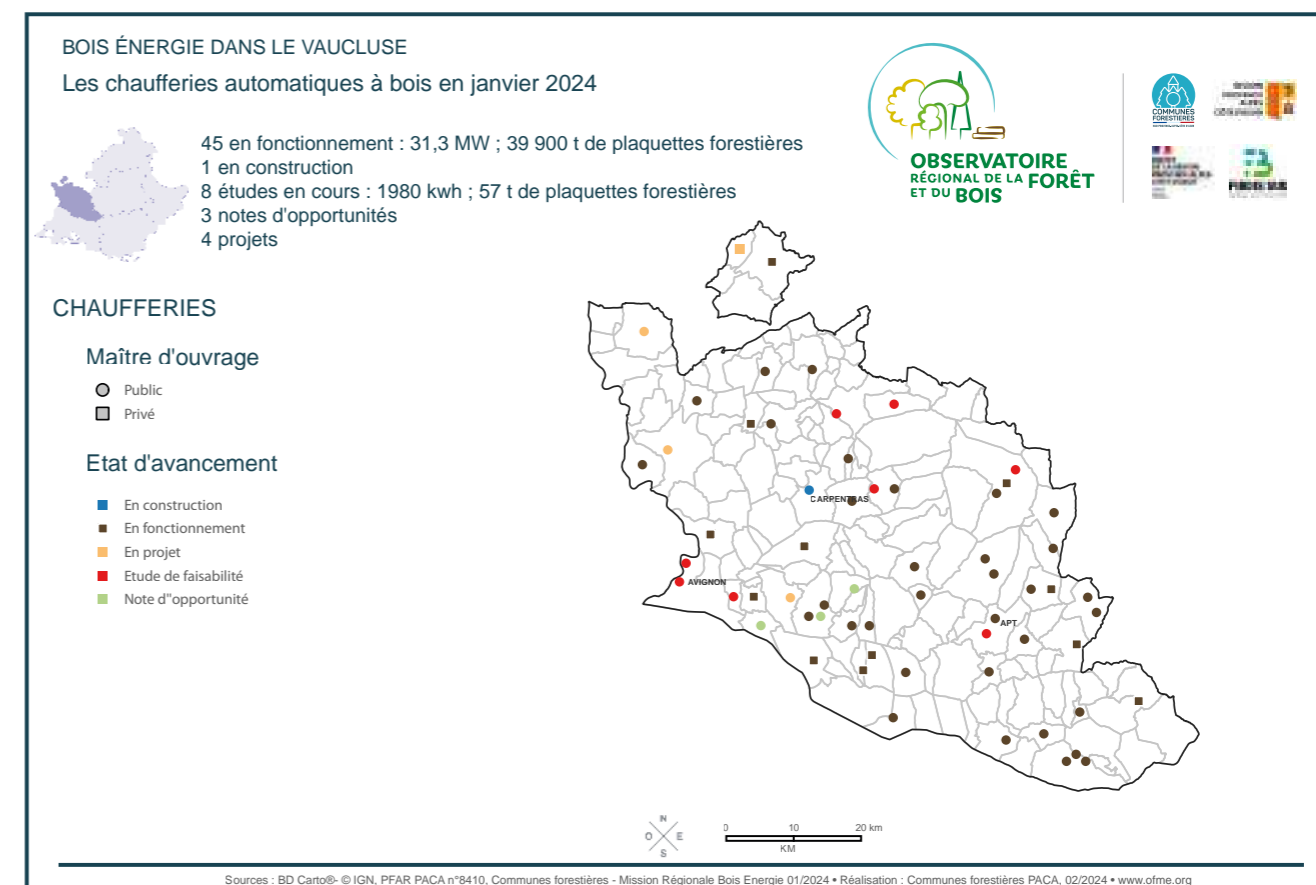
▶ **Réalisation d'une étude technico-économique sur la conception et le fonctionnement des unités de granulation**, dans un objectif de mieux conseiller et orienter les porteurs de projets de production de granulés, qui ont été nombreux (10) sur le territoire régional en 2023.

▶ **Visite de l'unité de granulation de La Forestière de Provence (84)**, pour découvrir le processus de production du granulé de bois : la matière première (sciure ou plaquette écorcée) est séchée puis compressée afin de produire le granulé à destination des poêles et chaudières. Cette visite a permis de montrer la différence de processus entre la production de granulé et de plaquette forestière (produite par l'entreprise Sud Energy) : cette dernière est produite grâce au broyage de billons de bois, puis séchée sous hangar (selon le type de chaufferie à livrer). Elle est parfois criblée afin d'obtenir une

granulométrie homogène. Qu'il s'agisse de granulé ou de plaquette, il est essentiel de vérifier la qualité de son combustible pour garantir le bon fonctionnement des chaufferies biomasse !



Visite granulés et plaquettes produits en Vaucluse



Plus de données disponibles sur le site [www.bois-energie.ofme.org](http://www.bois-energie.ofme.org)

## Approvisionnement, développement et appui au fonctionnement des chaudières :

Pour poursuivre le développement des chaudières bois, le Syndicat d'Electrification Vauclusien (SEV 84) porte en 2023 le Contrat Chaleur Renouvelable territorial (CCRT), financé par l'ADEME. Les Communes forestières font la promotion du bois énergie auprès des collectivités (outils de communication, visites...) et interviennent en appui de ce contrat (outils de qualité conception des installations biomasse, partage des retours d'expérience...).

Le bon fonctionnement des 45 chaudières du département étant une forte préoccupation des Communes forestières, l'association réalise une enquête annuelle sur les consom-

mations des chaudières, les rendements, les prix des combustibles, les difficultés de fonctionnement, etc.

### Quelques résultats à retenir :

- **138 € TTC / Tonne (basé sur 25% de retours), soit 3,89 € / MWh contre 13,9 € / MWh pour le fioul et 23,1 € / MWh pour l'électricité.**
- Un fonctionnement satisfaisant, avec peu de pannes et un combustible de qualité.
- Un audit réalisé pour la chaufferie de Ménerbes.

**VOTRE CONTACT BOIS ÉNERGIE**  
**Pascaline BRIEN**  
07 57 51 13 28  
pascaline.brien@communesforestieres.org



# RENOUVELER LES FORÊTS POUR LES ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'implication des élu·e·s dans la gestion forestière est le gage de la préservation de l'intérêt général de nos espaces forestiers. Les communes investissent en forêt dans l'accessibilité, dans les travaux d'amélioration des peuplements forestiers, etc.

**L'association des Communes forestières apporte un appui sur ces compétences et a accompagné de nombreuses communes dans le Vaucluse.**

## Accompagner les projets de desserte :

L'accès au massif est un enjeu majeur dans nos territoires, l'investissement dans ces projets est lourd pour les communes, mais des dispositifs financiers existent pour aider les collectivités. Les Communes forestières accompagnent, en lien avec l'ONF, les collectivités dans leur projet de desserte. La commune de **Vaugines** a été accompagnée dans son projet de création de piste au sein de la forêt communale dans le but desservir une nouvelle parcelle à exploiter et de renforcer le maillage DFCI. Cet accompagnement s'est traduit par :

- la participation à une réunion avec l'ONF pour échanger sur la faisabilité technique du projet,
- l'étude des différents scénarios de passage de la piste,
- l'analyse des contraintes réglementaires,
- l'information sur les financements possibles et l'aide au montage du dossier de subvention déposé auprès de la Région en particulier la rédaction de la note de synthèse sur le projet.

## Apporter un appui aux élu·e·s dans la révision des aménagements forestiers :

La commune de **Villars**, dont l'aménagement entrainé en révision, a fait l'objet d'un accompagnement comprenant :

- Une première réunion en avril 2023 consistant en un rappel des principaux points sur le régime forestier et sur les documents d'aménagement, la définition des enjeux et objectifs de la commune, l'examen des documents remis lors de la première réunion avec l'ONF et la préparation de

la seconde réunion ;

- Une analyse de la fiche d'expression des besoins rédigée par l'ONF et la vérification de la cohérence avec les attentes de la commune ;
- Un examen de la fiche des grands choix de gestion et un rappel des principales notions ;
- La participation à la réunion avec l'ONF en préalable à la validation des grands choix par la commune.

## S'appuyer sur les communes pour dynamiser la gestion et la récolte en forêt privée ou dans l'acquisition de parcelles forestières privées :

Le morcellement de la forêt privée constitue un handicap au développement de stratégies forestières. L'amélioration du foncier est donc un objectif majeur pour le développement d'une gestion sylvicole cohérente avec les enjeux de fréquentation, de sécurité et de mobilisation des bois.

En 2023 les Communes forestières ont accompagné la commune de **Ville-sur-Auzon** avec la signature d'une convention permettant la mise à disposition d'un fichier et d'une cartographie communale de la domanialité de la commune. Ces éléments permettent notamment d'identifier : les biens présumés sans maître, les forêts communales relevant et ne relevant pas du régime forestier, les propriétés forestières privées. Les Communes forestières ont proposé des outils pour la mise en place d'une stratégie foncière forestière locale à travers un plan d'actions et ont sensibilisé les élu.e.s sur les enjeux d'incorporer les parcelles présumées sans maître.

# INTÉGRER LA FORÊT DANS LA PLANIFICATION TERRITORIALE

Les Communes forestières sont intervenues lors d'un séminaire en octobre 2023 à Cabrières d'Avignon dans le cadre de la mise en révision du SCoT Cavaillon-Coustellet-Isle-sur-la-Sorgue. L'intervention visait à sensibiliser les élu.e.s du Syndicat mixte du SCOT (21 communes de la Communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse et de la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse) sur l'importance d'intégrer la forêt dans la planification territoriale et les outils disponibles pour y parvenir.



## La certification PEFC de la commune de Saumane-de-Vaucluse

Les Communes forestières ont échangé avec la Commune de **Saumane-de-Vaucluse** sur l'intérêt de la certification PEFC et l'ont aidé à s'approprier le concept et à y adhérer, consciente des atouts et des modalités pour y parvenir.

Certains dispositifs financiers ont inclus dans leurs critères d'éligibilité la certification PEFC.

# CONSTRUIRE DES POLITIQUES TERRITORIALES

Construire les territoires de demain implique une connaissance des dynamiques et des enjeux en cours sur les espaces. En ce sens, les Communes forestières animent l'Observatoire régional de la forêt et du bois (anciennement Observatoire de la Forêt Méditerranéenne) et le réseau des chartes forestières de territoire.

## L'Observatoire, un outil indispensable !

L'Observatoire collecte, synthétise et diffuse l'information, pour une meilleure connaissance de la forêt. Il a pour mission de faciliter l'accès à l'information, proposer un lieu de concertation et fournir des moyens d'analyse et de prospective au service des décideurs publics, porteurs des politiques forestières à l'échelle de la région, des départements et des territoires.



## En 2023, l'Observatoire est intervenu auprès des territoires dans leurs dynamiques de développement :

- **La Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse** pour connaître les essences du territoire, les statuts de propriété et l'état de la gestion sur le territoire ;
- **Le Syndicat mixte du Scot Cavaillon-Coustellet-Isle-sur-la-Sorgue** pour sensibiliser les élu.e.s sur l'importance d'intégrer la forêt dans la planification territoriale et les outils disponibles pour y parvenir.


Par ailleurs, en partenariat étroit avec FIBOIS, un observatoire économique de la filière est en structuration.

Enfin, un travail particulier a été réalisé sur la connaissance de la propriété forestière. Le croisement entre la base de données forêt de l'IGN, le cadastre et les données de l'ONF a permis d'identifier plus précisément :

- les forêts publiques relevant du régime forestier ;
- les forêts publiques ne relevant pas du régime forestier ;
- les forêts privées.

Cette base de données est utile pour le développement de stratégie de mobilisation des bois public-privé ainsi que pour pré-identifier les biens présumés sans maître.

En complément, l'outil Viaforest développé en partenariat avec le CRIGE PACA permet d'identifier les difficultés de sortie des bois en mutualisant les informations relatives à la desserte forestière et à l'accessibilité des forêts.



L'élargissement du public de l'Observatoire est un enjeu fort pour les années à venir. En effet, les partenaires ont pour ambition d'ouvrir l'usage de l'Observatoire auprès des aménageurs du territoire, des urbanistes, des universitaires pour une meilleure intégration des enjeux forestiers.

En ce sens, **une journée de l'Observatoire s'est tenue sur le thème « S'assurer de l'avenir de la forêt en intégrant aux documents d'urbanisme »**. Cet événement a réuni 45 participants et 7 sujets ont été abordés.

Retrouvez les données de l'Observatoire sur la cartothèque interactive



<https://cartotheque.ofme.org>

### L'appui au développement des politiques forestières territoriales dans le Vaucluse :

Les Communes forestières appuient politiquement et techniquement l'émergence et la mise en œuvre des stratégies forestières territoriales.

**Le Parc Naturel Régional Luberon-Lure** met en œuvre sa Charte forestière depuis 2019 et les Communes forestières l'appuient dans sa mise en œuvre :

- Relais des atlas forestiers communaux ;
- Participation aux réflexions sur l'élaboration d'un plan de massif ;
- Poursuite des actions sur le foncier forestier.

**Le Parc Naturel Régional du Mont Ventoux** s'est lancé en 2023 dans l'élaboration de sa Charte forestière de territoire et les Communes forestières l'accompagnent dans cette démarche :

- Signature d'une convention de partenariat dans ce cadre ;
- Recrutement d'un chargé de mission ;
- Lancement du marché public d'accompagnement dans l'élaboration de la Charte et pour l'étude ressource.

Les Communes forestières se sont engagées auprès du **CNPF, du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, de la CoVe** sur un projet de Concertation innovante pour la gestion forestière durable dans les Dentelles de Montmirail dont la mise en œuvre commencera en 2024.

L'enjeu de ces partenariats territoriaux est de définir une stratégie commune entre élu.e.s de la collectivité, acteurs qui travaillent sur la forêt et d'en dégager des actions conjointes et coordonnées en faveur de la multifonctionnalité des forêts.



Les Communes forestières ont organisé le 10 octobre une **Rencontre des animateurs de Charte**, réunissant une quinzaine d'animateurs et partenaires pour échanger des avancées des Chartes forestières de territoire et présenter les financements publics disponibles. Ces réunions de réseau permettent le partage d'expérience et la mise en relation des animateurs de Charte forestières de territoire. L'action régionale Natura 2000 était au cœur des échanges !



#### Rendez-vous annuel

Les Communes forestières réunissent chaque année le réseau des élu.e.s porteurs de politique forestière territoriale. Rassemblant une trentaine de personnes, la prise en compte du risque incendie dans les territoires était à l'honneur en 2023.



#### VOS CONTACTS

**L'Observatoire : Luc MABIRE**

04 42 65 78 13

luc.mabire@communesforestieres.org

**Politiques territoriales : Emily ARNOUX**

07 48 13 08 30

emily.arnoux@communesforestieres.org

## EN 2024, ANTICIPONS L'AVENIR AU PROFIT DE NOS FORÊTS ET DE LA QUALITÉ DE VIE DE NOS CITOYENS !



L'année 2024 est une année charnière ! Les Communes forestières sont à vos côtés pour concrétiser et finaliser vos projets :

- plantation ou régénération afin d'assurer l'avenir de vos forêts ;
- développement de votre foncier forestier pour augmenter votre patrimoine ;
- réalisation de bâtiments et chauffages en bois locaux !

Afin de répondre à vos questions, nous vous proposons tout au long de l'année des séances d'informations et de formations, pour vous permettre d'avoir toutes les cartes en main pour agir sur les enjeux de la filière forêt-bois ainsi qu'un accompagnement individuel sur mesure.

Nous sommes aussi à vos côtés pour préparer l'avenir et votre prochain mandat !

Nous sommes aux deux tiers de nos mandats, c'est un moment opportun pour anticiper et préparer le prochain mandat en mettant la forêt, sa protection et sa valorisation locale au centre de votre stratégie municipale et intercommunale.

Nous nous devons de protéger ce bien commun qui nous apporte tant de services et qui est aujourd'hui plus que jamais fragilisé par le changement climatique.

Ensemble, défendons notre voix et rendons plus visibles encore nos engagements !

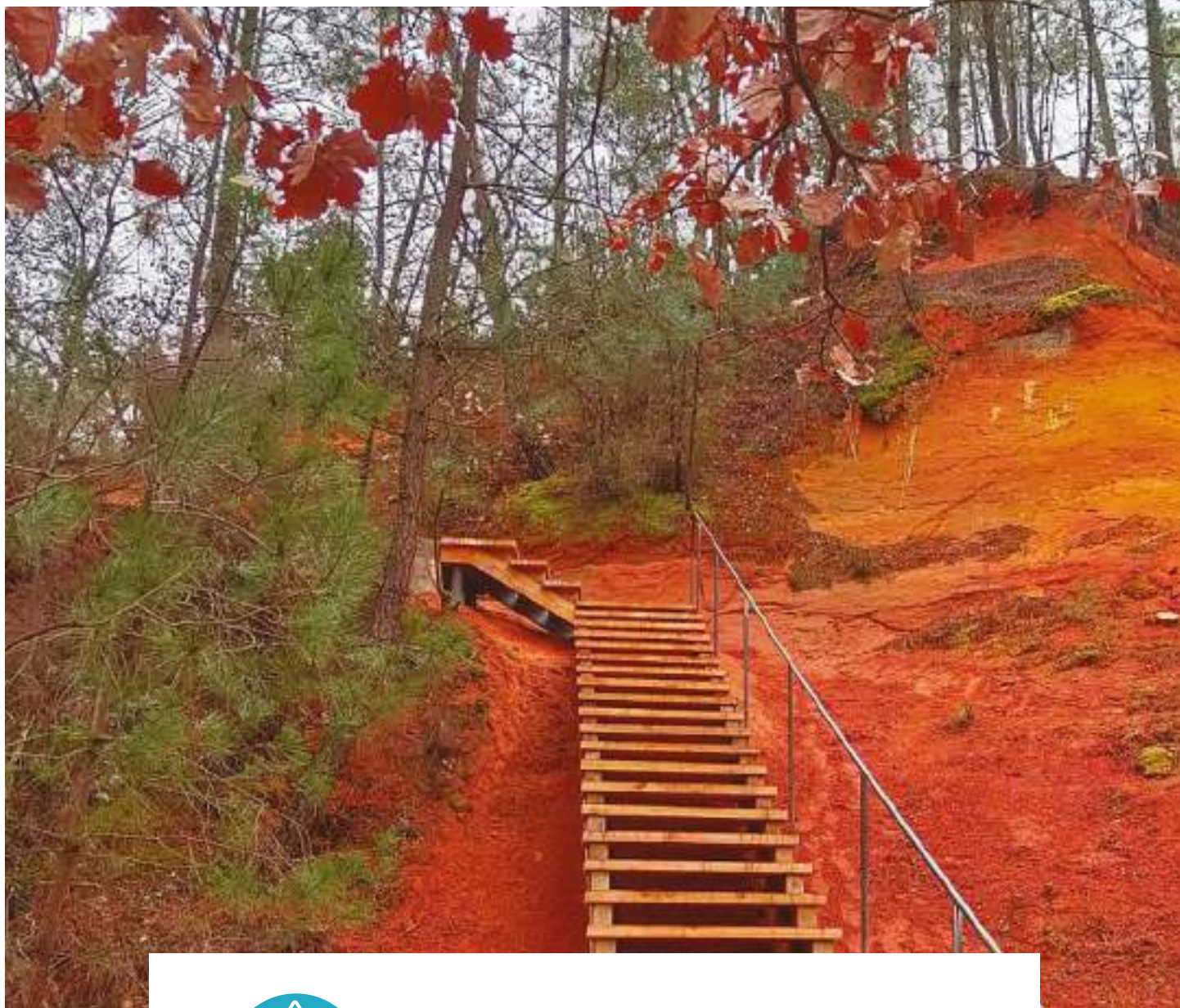
**Jean-Pierre Ranchon**

*Président des Communes forestières de Vaucluse*



# ENSEMBLE, PROTÉGEONS ET VALORISONS NOS FORÊTS COMMUNALES.

## Adhérez aux Communes forestières !



**COMMUNES  
FORESTIERES**  
VAUCLUSE

### Nous contacter

477 Avenue Jules Verne 84700 Sorgues  
contact84@communesforestieres.org  
www.communesforestieres-paca.org

